

**Projet de prolongement du réseau d'égout et d'aqueduc pour le secteur
des rues Marie-Anne, Wilfrid, Rolland, montée Predeal-Trudeau, Beaulne-Jutras,
Duquette, Lauzon, Hermine Thibault, Boutin et un tronçon de la Route 117**

Val-David, 30 novembre 2022 - Suite à la réception du rapport d'analyse portant sur l'état de 70 installations septiques de plus de 20 ans sur les 89 du secteur, la Municipalité souhaite informer les résidents concernés, ainsi que la population, des impacts financiers et environnementaux de ce projet de prolongement d'égout et d'aqueduc.



Rappel du projet

Plus de 115 lots sont concernés par ce projet incluant 26 lots vacants. Il permettrait le branchement de 121 logements (89 immeubles) au réseau d'égout et de 9 nouvelles résidences au réseau d'aqueduc sur les rues Marie-Anne, Wilfrid, Rolland, montée Predeal-Trudeau, Beaulne-Jutras, Duquette, Lauzon, Hermine Thibault, Boutin et la Route 117 (entre les rues Marie-Anne et la montée Trudeau).

Des enjeux qui ont un impact au-delà des propriétaires concernés

Rappelons que 70 installations sur les 89 du secteur ont plus de 20 ans. Considérant que la durée de vie d'une installation septique se situe entre 20 et 25 ans, il est important de considérer toutes les solutions afin d'assurer la pérennisation du secteur avec des installations sanitaires conformes, d'éviter la contamination de la nappe phréatique et de la rivière du Nord, d'assurer une alimentation en eau potable de qualité et d'éviter que des résidents ne puissent plus occuper leur logement en raison de fosses septiques non conformes.

Afin d'établir le portrait réel de ces 70 installations septiques, une inspection complète a été effectuée l'été dernier. **À cet effet, l'ensemble des propriétaires concernés recevront sous peu une communication personnalisée les informant de l'état de leur installation septique.**

Voici quelques faits préoccupants tirés des résultats de l'inspection complète de ces 70 installations :

A	B	C
<ul style="list-style-type: none"> Aucune contamination Respecte les normes de terrains récepteurs et emplacement par rapport à un plan d'eau Aucune mise à niveau exigée 	<ul style="list-style-type: none"> Source de contamination indirecte Ne respecte pas les normes de terrains récepteurs et emplacement par rapport à un plan d'eau Appelé à faire éventuellement partie de la classe C 	<ul style="list-style-type: none"> Source de contamination directe Ne respecte pas les normes de terrains récepteurs et emplacement par rapport à un plan d'eau Mise à niveau exigée à court terme
37 % (26/70)	15 % (11/70)	47 % (33/70)

- Les résultats de l'analyse démontrent que 47 % des propriétaires de ce secteur devront trouver une solution d'ici la fin de l'année 2023 afin de se conformer au règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22), si le projet de prolongement du

réseau d'égout ne va pas de l'avant. Dans le cas contraire, ces résidents seront exposés à des constats d'infraction pouvant aller de 5 000 \$ à 500 000 \$.

- Il est important de savoir que parmi les installations classées C, certaines installations présentent des rejets visibles sur les terrains ou directement dans un fossé menant à la rivière du Nord. Sans compter les quelques installations suspectées de présenter le même problème, mais qui présentent des rejets invisibles à l'œil nu. Ces données sont préoccupantes non seulement pour la santé des résidents, mais aussi pour l'intérêt collectif face à la santé de la nappe phréatique et de nos cours d'eau.
- De plus, le rapport démontre que 31 propriétés (17 installations non conformes et 14 terrains vacants) ont des terrains trop petits pour relocaliser ou aménager une nouvelle installation septique classique. Pour ces terrains, l'alternative au prolongement des égouts réside dans l'installation d'un système alternatif, souvent plus onéreux, tels une fosse scellée ou un système de traitement tertiaire.

Impacts du projet

« Malheureusement, dans ce secteur, il n'y a pas d'issue facile et à bas coût pour régler le problème des fosses septique en fin de vie utile, située sur de petits terrains », avait précisé la mairesse par voie de communiqué.

Il est certain que le prolongement du réseau d'égout et d'aqueduc offre une solution durable pour les propriétaires et permettrait le développement de l'ensemble des terrains vacants du secteur. De plus, considérant les améliorations significatives des infrastructures routières prévues au projet, la valeur des propriétés du secteur n'en serait que bonifiée.

Du point de vue environnemental, ce projet permettrait d'assurer la qualité de l'eau de la nappe phréatique du secteur et de la rivière du Nord en plus d'offrir une meilleure protection de l'alimentation en eau potable.

Prochaines étapes

Dès janvier, la Municipalité ira à nouveau en appel d'offres afin de réévaluer les coûts réels du projet. Le Conseil évaluera ensuite divers scénarios de partage des coûts dans l'objectif de proposer un nouveau règlement d'emprunt. À cette étape, les citoyens du secteur seront consultés à nouveau.

Nous rappelons que les propriétaires concernés par l'analyse recevront dans les jours à venir, par la poste, le bilan de leur installation respective. Les étapes administratives subséquentes liées à l'adoption du règlement d'emprunt seront communiquées sur nos divers outils de communication.

Toutes les informations relatives à ce projet sont disponibles sur le site internet de la Municipalité sous l'onglet : Projets majeurs/Prolongement du réseau d'égout et d'aqueduc - Secteur Wilfrid, Marie-Anne, Trudeau...